

Tarifs en vigueur au : 01/05/2022

L'établissement Ma Calade étant habilité totalement à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du président du Conseil Départemental.

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur) applicables aux nouveaux entrants	
Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée	
Résidents + 60 ans	
Chambre individuelle	25,18 € <input type="checkbox"/>
Chambre double	31,54 € <input type="checkbox"/>
Dépôt de garantie versé à l'admission	
	766,42 €
TARIFS PRESTATIONS ANNEXES (TVA en vigueur)	
<i>(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).</i>	
Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement les tarifs sont affichés dans l'établissement.
Restauration Tiers : <i>(invité, personne extérieure à l'établissement)</i>	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration
Autres prestations proposées par l'établissement	
Tarif unité téléphonique	0,15 € <i>l'impulsion</i>
Le résident - Nom et Prénom : ou pour le résident, le représentant légal : Nom et Prénom : Date : Signature :	Le Directeur d'Etablissement : Date Signature :